

Évry, le 4 janvier 2022



Syndicat des Employés et Cadres
CGT- Force Ouvrière des Organismes de
Sécurité Sociale et des Allocations Familiales du 91
Section Syndicale de la CPAM de l'Essonne

**GREVE NATIONALE INTERSYNDICALE DU
13 DECEMBRE 2021**

**Augmentation générale
des salaires**

La grève du 13 décembre appelée par les Fédérations FO, CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC et SUD a été massive, avec un taux de grévistes dans notre caisse **de 25,15% pour les employés et de 3,85% pour les cadres.**



Un rassemblement dynamique s'est tenu devant l'UCANSS à Montreuil durant la RPN en présence d'agents venus de tous les organismes de la Région d'Ile de France. **Dans la CPAM 91, seul le syndicat FO était présent, comme vous pouvez le voir, dans la rue pour revendiquer l'augmentation de la valeur du point ! Ni la CFDT, ni la CGT n'étaient présents !**

Lorsque le syndicat FO appelle à une grève vous pouvez être sûr que FO fait la grève, et est présent sur le terrain pour scander les revendications, **et il le sera toujours !**

Après les déclarations des Fédérations le Directeur a annoncé :

- **Pas d'augmentation de la valeur du point** compte tenu des orientations ministérielles mais a indiqué qu'un complément à la RMPP allait être attribué pour une mesure concernant uniquement les bas salaires. La RMPP passant de 1,50 % à 1,88 %.
- **Attribution d'un complément de salaire de manière dégressif aux agents touchant jusqu'à 15% du SMIC.**
- **Déplafonnement envisagé par le COMEX/UCANSS des points de compétence d'un ou deux pas** ainsi que la **mise en place d'une prime dans le cadre d'une mobilité dans le même niveau et pour les formateurs occasionnels.**

FO considère que la situation salariale des employés et cadres de la Sécurité Sociale n'est plus tenable du fait que pendant la période de 2010 à 2020 la valeur du point n'a augmenté que de 0,50 en 2017 !

Cette mesure contribuerait ainsi à poursuivre le tassement des salaires par le bas et à diviser le personnel.

C'est pourquoi les Fédérations syndicales réaffirment que seule une augmentation significative de la valeur du point est de nature à répondre aux conséquences de l'augmentation du coût de la vie pour l'ensemble du personnel.

Le directeur de l'UCANSS a indiqué qu'une prochaine réunion paritaire de négociation (RPN) se tiendrait le 18 janvier 2022 pour préciser le dispositif relatif aux bas salaires.

Pour leur part les Fédérations FO, CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC et SUD décident de continuer la mobilisation pour exiger une augmentation significative de la valeur du point.

Aussi afin de préparer la prochaine RPN, les Fédérations appellent à organiser partout la signature de la pétition.

À TROP TIRER SUR LA CORDE...

GREVE LOCALE DU 14 DECEMBRE 2021

Le syndicat départemental Force Ouvrière avait déposé un préavis de grève à partir du **mardi 14 décembre 2021**, pour une durée illimitée, couvrant l'ensemble du

personnel de la CPAM de l'Essonne pour les revendications suivantes :

- L'amélioration des conditions de travail.
- Une revalorisation des postes.
- Un maintien des usages en vigueur sur la caisse.
- Une meilleure réorganisation des services.
- Une augmentation des effectifs avec des embauches en CDI en remplacement des postes en partance, afin d'assurer nos missions et d'éviter les soldes permanents dans les différentes activités.

Suite à votre mobilisation (18,54 % des employés et 2,88% des cadres), les Délégués Syndicaux FO ont été reçu par la Direction pour des négociations.

Les élus FO ont réussi à obtenir des avancées au niveau des conditions de travail.

En effet, la Direction a répondu favorablement à certaines revendications :

- Suppression du 4ème OBJECTIF pour les services Relations Internationales et C2S,
- Obtention d'une formation professionnelle pour TOUS les agents de la GDB afin d'avoir un même niveau d'information.
- Neutralisation de la période du 16/11/2021 au 21/12/2021 dans le calcul des objectifs pour la création RNIAM KO,
- Concernant le service des Prestations en Espèces, un rallongement du temps de production, soit l'équivalent de 10 dossiers en 7H00 au lieu de 6H00.

CONTINUONS NOTRE COMBAT TOUS ENSEMBLE !

**LES ÉLUS FO CONTINUERONT À
REMONTER VOS
REVENDEICATIONS, VOS
DIFFICULTÉS AU QUOTIDIEN !**



BULLETIN D'ADHESION A FORCE OUVRIERE

NOM, PRENOM : CENTRE, POLE OU SERVICE

ADRESSE :

CODE POSTAL COMMUNE

TEL : COURRIEL

A retourner à la section FO de la CPAM de l'Essonne, 2 rue Ambroise Croizat, 91039 EVRY Cedex

📍 Section syndicale Force Ouvrière, 2 rue Ambroise Croizat 91039 Evry Cedex, ☎ 01.69.36.48.26 Mail : Focpam91@gmail.com